



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 2026-08 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-03 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Piopolis, que :

1. Lors d'une séance du conseil municipal tenue le 7 juillet 2026, le conseil a adopté le Règlement numéro 2026-08 abrogeant le Règlement numéro 2019-03 établissant un programme d'aide financière aux familles et aux aînés.
2. Ce règlement met fin au programme d'aide financière aux familles et aux aînés. Toutefois, les demandes admissibles reçues par la Municipalité au plus tard le 30 avril 2026 demeurent régies par les dispositions de l'ancien règlement et seront traitées conformément à celles-ci.
3. Toute personne intéressée peut consulter le règlement au bureau municipal, situé au 403, rue Principale, à Piopolis, durant les heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.
4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Piopolis ce 14 octobre 2026.

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Piopolis, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public de promulgation du Règlement numéro 2026-08 abrogeant le Règlement numéro 2019-03 établissant un programme d'aide financière aux familles et aux aînés, conformément aux dispositions du Règlement numéro 2023-05 relatif à l'affichage des avis publics sur le territoire de la Municipalité de Piopolis.

Je certifie que cet avis public a été :

- Affiché à l'entrée de l'édifice municipal le 14 octobre 2026;
- Publié sur le site Internet de la Municipalité de Piopolis le 14 octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je délivre le présent certificat de publication ce 14^e jour d'octobre deux mille vingt-six.



Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière